

Compte-rendu du conseil citoyens de BOURG
du lundi 18 mai 2015

Aucun élu

- Marie-Noëlle GARBAY s'est excusée retenue en dernière minute dans cadre ARS

13 présents sur 26 membres

- AMOROS-ESCUDIE, Muriel
- BATIER, Michelle
- FEUILLET, Renée
- PUYRIGAUD, Mireille
- SLAYKI, Fatiha
-
- BROUCAS, Laurent
- CROS, Rémi
- ESCOURROU, René
- GRANDPERRIN, Joël
- LEPAGE, Jean
- NOEL, Jean-Pierre
- SANCHEZ, Bernard
- SEGUY, Jo

3 absents excusés

- BARBANSON, Yvette
- LOVIOT, Jacqueline
- MARFAING, Patrick

3 démissionnaires

DUPUICH, Jean-Claude
GARCIA, Alain
POUL, Antoine

Ordre du jour :

- Règlement intérieur
- Communication sur les conseils citoyens
- Fête des voisins
- Quartier caserne Montmorency et rues avoisinantes
- Projet La Nautique
- Questions diverses

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents Jean-Pierre NOEL a fait un rapide

compte-rendu de la réunion du Forum citoyens (initié à compter de 2015 par l'Etat, en partenariat avec le conseil général de l'Aude, la communauté d'agglomération et la mairie de NARBONNE) en précisant que ce conseil était composé de membres volontaires habitant exclusivement dans le quartier de Bourg et de Cité du cœur de ville. Il servira à faire connaître les problèmes ou les suggestions des habitants de ce quartier tout comme le conseil citoyens de Bourg le fait sur le plan municipal.

REGLEMENT INTERIEUR :

Remise des exemplaires signés par chacun des membres présents sans objection.

– COMMUNICATION SUR LES CONSEILS CITOYENS :

Sur le site internet de la ville ne figurent que les noms, prénoms, n° de téléphone du coordinateur et de sa suppléante. Nous souhaiterions que l'ensemble des membres y soient également mentionnés. Un grand nombre d'habitants et en particulier des personnes d'un certain âge n'utilisant pas Internet ignorent donc totalement la mise en place des conseils de quartiers et les noms des membres censés les représenter. Il est donc **URGENT** de mettre en place un document papier mentionnant les limites du quartier de Bourg et les noms prénoms éventuellement photos des membres du conseil citoyen qui pourra être distribué dans boîtes à lettres ou mis à disposition dans des commerces ciblés comme boulangeries etc.....Pourquoi ne pas le faire connaître par voie de presse Midi Libre et l'Indépendant ou sur un bulletin municipal ?

D'autre part nous souhaiterions qu'à la place de nos n° de téléphones portables personnels figure le nr de téléphone de la direction de la citoyenneté de la mairie (à la fois sur site informatique de la ville comme sur tout autre support papier), à charge à ce service de nous contacter suite à l'appel d'un habitant, sauf s'il était envisagé d'attribuer un portable au coordinateur et sa suppléante limité aux communications sur NARBONNE bien évidemment ou tout simplement 1 seul téléphone que se partageraient, suivant leurs disponibilités, le titulaire et la suppléante .

Pas de permanence de prévue pour recevoir le public par contre proposition de mettre en place une boîte à lettres dans le hall du CCAS de la ville où les habitants peuvent déposer un courrier dans le cadre de nos attributions.

– FETE DES VOISINS :

Le conseil de Bourg a eu sa première réunion de présentation le 30 mars une seconde réunion de travail prévue le 4 mai mais reportée à ce jour 18 mai (suite indisponibilité des 2 élus référents), En conséquence il ne reste que 10 jours .Délai beaucoup trop court pour mise en place. Certains d'entre nous essaierons néanmoins de réunir de proches voisins et ainsi participer modestement à cette fête

-QUARTIER CASERNE MONTMORENCY :

–
Environ 120 logements vont être prochainement habités générant une forte population et surtout un afflux important de véhicules motorisés qui auront un accès direct sur les rues Auguste Blanqui et rue de la Douane et indirect sur la rue Paul Constant mise en sens unique l'an dernier et dont les riverains sont traumatisés par les vitesses excessives des véhicules empruntant cette rue desservant indirectement le Pastouret. En février 2014 une étude de mise en place de chicanes par la mairie avait été rejetée par les riverains qui voyaient disparaître 17 places de stationnement dans la rue, Pourquoi ne pas envisager un ralentisseur (comme celui qui se trouve entre la maison de l'étudiant et de l'IUT) souple et sans bruit ? . Y aurait-il possibilité de rencontrer un technicien responsable pour discuter sur ce dossier ?

PROJET MUNICIPAL DE LA NAUTIQUE :

Reporté suite absence des élus à prochaine réunion prévue le mercredi 17 juin à 18h30.

QUESTIONS DIVERSES :

- Ne pas hésiter à faire remonter par ALLO NARBONNE les incivilités constatées notamment les plots plastics mis en place pour interdiction diverses stationnements etc.....qui sont dégradés, remplacés et inefficaces et très chers aux contribuables que nous sommes.

- Problème devant école de Bourg et surtout une aberration là ou existe un feu de signalisation et un passage piéton. Plusieurs d'entre nous avons constaté la présence d'un homme en jaune effectuant la **régulation de la circulation à la sortie de l'école en interrompant la circulation quand le feu est au vert pour faire passer les enfants et occasionnant ainsi un embouteillage** aux heures où la circulation est suffisamment chargée puisque les véhicules sont ensuite bloqués au feu rouge et vis versa . Problème de synchronisation.....
- Une **dizaine de bancs auraient été supprimés des barques ?** Pourquoi ?
- **Déchetterie** : Des barrières de protection ont été mises en place et gênent considérablement le déchargement des objets encombrants et lourds. Une législation européenne aurait été appliquée.....Si c'est le cas dans peu de temps les abords de la ville, des vignes et autres endroits seront bientôt le siège de dépôts d'immondices.....à méditer.....il y a un mécontentement de la population à ce sujet.
- **Route de LUNES** : côté ville stationnement anarchique des véhicules sur les trottoirs empêchant la circulation des personnes handicapées qui sont dans l'obligation de circuler sur la route.
- **Rue du BOURGET** : Problème des piétons empruntant le trottoir côté Plan ST PAUL car trop étroit à hauteur des platanes. Ne serait il pas judicieux d'élargir de 50 à 80 cm ce trottoir ? D'autant que le trottoir côté maisons est envahi de véhicules stationnés principalement les jours de marché et souvent les autres jours de la semaine . Les personnes âgées et les mères de famille avec landau empruntent de ce fait la rue pour circuler au risque de se faire renverser.
- **Mise en valeur de la promenade passage sous le pont des marchands** pour piétons et interdire le stationnement des véhicules dans son prolongement en direction des 3 ponts ?

Fin du conseil à 20h15 qui s'est tenu dans une très bonne ambiance,

Un petit groupe s'est ensuite rendu sous le pont des marchands.

Rendez-vous a été pris pour le mercredi 17 juin à 18h30 salle du CCAS .

Il n'est pas envisagé de réunion pour les mois de juillet et août. Une réunion de rentrée pourrait être programmée pour le mercredi 9 septembre .

Signés :

Jean-Pierre NOEL
Coordinateur conseil citoyens
de Bourg

Fatiha SLAYKI
Coordinatrice suppléante